



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

<p>CONSIGNES AU JURY</p> <p>EPREUVE EPI</p>

La possession du permis de conduire D est obligatoire pour se présenter à cette unité professionnelle. Le candidat devra en justifier lors de l'évaluation ou le jour de l'épreuve.

Durée totale maximum 1H30 Nombre de points 120

Conditions de réalisation :

Réalisation pratique de travaux liés :

- à la préparation d'un déplacement,
- à la prise en charge et la maintenance d'un véhicule.

Suivie d'un entretien avec les membres de la commission d'interrogation.

Lieux : de formation ou d'activité professionnelle

Membres de la commission d'interrogation :

☞ 2 examinateurs (un professeur ou formateur de la spécialité et un professionnel, à défaut un second professeur ou formateur de la spécialité).

Organisation de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en deux phases

PHASE 1	
Préparation et gestion du déplacement	
DUREE	30 min maximum
NBR DE POINTS	60

PHASE 2	
Prise en charge et maintenance du véhicule	
DUREE	1h maximum
NBR DE POINTS	60

La commission apprécie :

- Le niveau de maîtrise des compétences professionnelles dans la préparation d'un déplacement, la prise en charge et la maintenance d'un véhicule,
- Les attitudes professionnelles manifestées notamment en ce qui concerne la sécurité,
- L'exploitation pertinente des informations et des ressources documentaires.

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs	CONSIGNES AU JURY	SESSION 2011
EP 1 – Phase 1 : Préparation et Gestion du déplacement, Phase 2 : Prise en charge et Maintenance du véhicule		
Durée : 1 h 30 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 6
		Page 1/2

PHASE 1

Préparation et gestion du déplacement

Déroulement de l'épreuve

ORGANISATION

La commission choisit les activités à réaliser.

- D'organisation du déplacement,
 - D'identification du véhicule,
- Ou
- De gestion et réaction aux situations anormales.

CONSIGNES

- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Des situations sont proposées. Elles peuvent être enrichies, (préalablement à l'épreuve), à l'initiative de la commission, (particularités et anomalies à intégrer dans le scénario),
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

PHASE 2

Prise en charge et maintenance du véhicule

Déroulement de l'épreuve

ORGANISATION

La commission choisit les épreuves à réaliser, de prise en charge et de préparation du véhicule, d'utilisation du chronotachygraphe.

CONSIGNES

- Le candidat contrôle le véhicule à l'extérieur et à l'intérieur,
- Le travail est réalisé directement avec le véhicule sur plateau (en fonction du véhicule mis à disposition : autobus ou autocar),
- On ne vise pas l'exhaustivité,
- Les matériels et documents suivants sont mis à disposition :
 - ☞ Les documents de bord (carte grise, livret et/ou carnet de bord, attestation d'assurance, carte violette ou attestation d'aménagement...),
 - ☞ Le chronotachygraphe et disque.
- Préalablement à l'épreuve, les examinateurs se concertent pour définir les particularités et anomalies à intégrer dans le scénario du sujet lié à cette phase,
- L'évaluation est conduite à partir de la grille communiquée.

C.A.P Agent d'accueil et de conduite routière – Transport de voyageurs		CONSIGNES AU JURY	SESSION 2011
EP 1 – Phase 1 : Préparation et Gestion du déplacement, Phase 2 : Prise en charge et Maintenance du véhicule			
Durée : 1 h 30 Maximum	Code : 50 31114	Coefficient : 6	Page 2/2